

hebdocommuniste des P.-O.



Le Travailleur Catalan l'hebdocommuniste

chaque vendredi 2€



Sécurité sociale se battre pour la garder !

p. 3/4/5/6

○ **Conseil départemental**
Soutien aux EHPAD p.7

○ **Exposition**
Joseph Maureso à Alénya p.12

2€ - N° 4086 - Du 10 au 16 octobre 2025



l'Édito

de Nicole Gaspon

“ L'impasse



Il est très difficile de dire quelle sera la situation politique lorsque sortira ce *Travailleur Catalan*. Depuis quelques jours les événements s'enchaînent à grande vitesse, une machine folle est enclenchée et semble ne pouvoir s'arrêter.

Cette crise politique, ce cataclysme qui plonge le pays et ses habitants dans l'incertitude voire l'écoeurement, n'est pourtant pas venue de rien. Le responsable est connu, il siège à l'Élysée. Dissolution calamiteuse, mépris du vote des Français, du Parlement, entêtement à poursuivre une

politique qui est un désastre social et écologique, refus de faire contribuer les riches, cadeaux sans contrôle aux entreprises... La liste est longue des choix gouvernementaux qui fracturent le pays, qui condamnent les pre-

miers ministres successifs à l'impuissance. L'aboutissement en est la situation ubuesque que nous vivons aujourd'hui, l'impasse totale, un premier ministre qui démissionne quelques heures après avoir formé un gouvernement. C'est le même, cependant, que le président de la République a chargé de mener des négociations. Avec quelle légitimité ? Mystère.

La CGT vient de déclarer fort justement : « *le président de la République a fait le choix du chaos institutionnel... Sébastien Lecornu n'a pas eu le courage de rompre avec la politique de l'offre.* »

Tout cela sent la fin de règne, une fin lourde de menaces avec un RN qui se positionne et tend la main à la droite. Un contexte qui place la gauche devant une grande responsabilité, saura-t-elle l'assumer et ouvrir une réelle alternative ?

Alors, lorsque ce *Travailleur Catalan* sortira, on saura peut-être ce qu'il en est des différentes hypothèses, dissolution bis, démission du président, cohabitation. Quelle que soit celle qui sera retenue, on peut être sûr que vigilance et mobilisation populaires seront indispensables.

Annonces

→ **UPTC. Regard critique sur les errements de la politique européenne à l'égard des États-Unis, et du « Sud global » et de la Russie. Conférence de Francis Wurtz**

Vendredi 10 octobre à 18h30 – Travailleur Catalan, 44 avenue de Prades à Perpignan.

→ **Socialisme, pas la guerre, pour une Europe de paix. Rencontre avec le journaliste allemand Jörg Kronauer**

Samedi 11 octobre à 10h30 – Maison des communistes (salle Philippe Galano), 44 avenue de Prades – Perpignan.

→ **Conférence : Regards sur la justice par François Molins**

Lundi 13 octobre à 18h30 – Théâtre de L'Étang, 6 allée des Arts et des Lettres – Saint-Estève.

→ **Fondation Gabriel-Péri. Socialisme et éducation au XX^e siècle**

Mardi 14 octobre de 18h-20h – En visio (http://r.email.gabrielperi.fr/mk/cl/f/sh/7n-VU1aA2ng20nBQ82Lo5DS7sjYx3GxG/-q_dB-MAb54Ah).

José Fort, 30 ans d'Humanité

Ce que je n'ai pas eu le temps de vous dire

Il était une fois, un journaliste courageux qui s'était mis en quatre au service de l'humain. Il en aura fallu, de la force, à José, pour s'obliger à poursuivre seul le projet d'écriture prévu avec son ami Georges Wolinski, assassiné le 7 janvier 2015 avec la rédaction de *Charlie Hebdo* par des fous furieux de l'islamisme. Six mois plus tard, le travail était fait. Il mettait en scène nombre des acteurs et actrices de la vie politique et citoyenne du XX^e siècle qu'il avait rencontrés, d'une chilienne inconnue qui le conduisit à ses premiers contacts dans une mission risquée pendant la dictature de Pinochet à Lise London en passant par Dolorès Ibarruri et Maria Teresa et des dizaines d'autres comme Mandela, Fidel Castro...

« **Le socialisme reste à inventer** »

José exprimait sans ambages sa conviction de communiste, en rupture avec les dérives sectaires qu'il ne supportait pas, d'où qu'elles viennent. Il faisait aussi l'éloge d'une activité exigeante, le journalisme, dans la foulée d'une belle aventure de presse à laquelle il avait participé, sous la houlette de Roland Leroy, ancien directeur de l'Humanité, qui a préfacé son ouvrage. Dans son dernier chapitre, il met en musique son idéal en mode crescendo : « *l'heure est venue de penser et construire, enfin, le socialisme démocratique, celui de l'autogestion à tous les niveaux de la société, un socialisme, marqué au fer, de liberté, de démocratie, ouvert au monde des innovations.* »

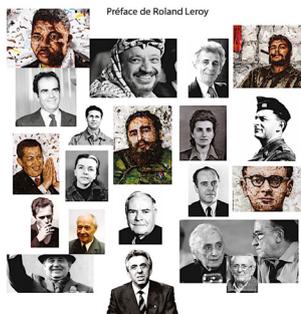
Yvon Huet

30 ans d'Humanité. Ed. Arcane 17

Les éditions Arcane 17

30 ans d'Humanité

Ce que je n'ai pas eu le temps de vous dire
José Fort



Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88
mail : redaction@letc.fr
Site : www.letc.fr
Commission Paritaire N° 0625C84621
N° ISSN 1279-2039

Gérant / Directeur de publication :
Jean Vilert
Maquette : Corinne Coquet
Une : © Corinne Coquet
Illustrations : © Delgé
Impression : Imprimerie Salvador
33 bd.d'Archimède - 66200 Elne (France)

Webmaster :
Corinne Coquet / Dominique Gerbault
Publicité :
Richard Siméon
PHR



Habilité à la parution
de vos annonces
légales.
Contactez-nous par
mail : légales@letc.fr

Histoire

Création de la Sécurité sociale

Il y a 80 ans, l'ordonnance du 4 octobre 1945 était promulguée par le gouvernement provisoire dirigé par le général de Gaulle. Cette ordonnance, présentée par le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, le communiste Ambroise Croizat, marquait l'acte de naissance de la Sécurité sociale.

Pour comprendre comment l'ambition d'assurer la sécurité sociale s'est institutionnalisée le 4 octobre 1945, faisons un peu d'histoire...

Pendant très longtemps, l'« assurance sociale » ne repose que sur la charité pilotée essentiellement par l'Église. Pour la première fois, la Révolution française pose le principe selon lequel les secours publics sont, comme le souligne la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, « une dette sacrée de la nation ». Aux XIX^e et XX^e siècle, d'autres formes de solidarité vont alors se développer dans le monde du travail, notamment avec les caisses de secours mutuels, mais aussi à travers le paternalisme patronal des caisses de retraite. Le mouvement socialiste, avec notamment Jaurès, se positionne en faveur d'assurances sociales, à la condition qu'elles soient gérées par les travailleurs eux-mêmes. La démocratie sociale est ainsi au centre de la façon dont le mouvement ouvrier pense la protection sociale.

Les jours heureux du Conseil national de la Résistance

Le Conseil national de la Résistance, dans son programme « *Les jours heureux* », avait dès le 15 mars 1944 demandé d'élaborer « un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ». Il fallait alors dépasser une conception d'assistance sociale placée sous le contrôle de l'État,

CNR, Croizat... oui, bon, d'accord, mais soyons modernes, que diable !



de bienfaiteurs, de congrégations religieuses et de notables. La promulgation de l'ordonnance du 4 octobre 1945 inscrit les véritables objectifs de la Sécurité sociale, à savoir, autour d'une organisation unique, d'une cotisation unique, la solidarité et la gestion des caisses par les assurés eux-mêmes et l'élection des conseils d'administration des caisses. Cette organisation naissante va rencontrer l'opposition de la Mutualité française, qui s'estime dé-

possédée, et d'un patronat qui voit se mettre en place ce qu'il a toujours combattu, c'est-à-dire une caisse unique, obligatoire et dirigée par le monde du travail.

Le rôle essentiel de la CGT

Reste à mettre en place cette structure, inscrire les assurés et les employeurs, établir 138 caisses primaires de Sécurité sociale et 113 caisses d'allocations familiales, trouver les correspondants dans les entreprises en lien avec les comités d'entreprise naissants... Personne ne peut nier l'importance qu'a alors pris la CGT et ses cinq millions d'adhérents. Si l'ordonnance du 4 octobre 1945 est la pierre angulaire du système français, ce système ne fut réalisé qu'au prix d'un énorme travail des militants de la CGT qui lui donnèrent vie auprès des salariés.

L'ambition centrale dans la création de la Sécurité sociale était de mettre les Françaises et les Français à l'abri du besoin et de les libérer de la peur du lendemain. Rappelons-en donc les principes originels aujourd'hui largement oubliés : la centralité de la cotisation et les financements s'adaptant aux besoins et non pas l'inverse ; une caisse unique regroupant assurance maladie, retraites et allocations familiales ; la gestion des caisses par les assurés eux-mêmes ; refus d'un financement par l'impôt...

Autant de principes que la grande bourgeoisie et le patronat n'ont cessé de remettre en question depuis...

René Granmont

Ambroise Croizat, un syndicaliste, un communiste, un fondateur de la Sécurité sociale

Ambroise Croizat a commencé à travailler à l'âge de 13 ans. Syndiqué à la CGT à 14 ans, il dirigera la fédération des métaux qui, en 1936, sera la plus grande fédération syndicale de tout le pays. Député communiste du Front populaire, incarcéré au bagne en Algérie par le régime de Vichy, il sera ministre du Travail et de la Sécurité sociale de 1945 à 1947.

En 1946, il est l'artisan de lois très importantes, sur l'assurance-maladie, sur les retraites, sur les accidents du travail. En plus de la Sécu, il crée la médecine du travail ou encore les comités d'entreprise. Mais ne sous-estimons pas son rôle dans la création de la Sécurité sociale dès avant

les ordonnances fondatrices des 4 et 19 octobre 1945.

De 1943 à 1945, l'Assemblée consultative provisoire (ACP) a mené un travail conséquent sur le système de sécurité sociale et engagé un grand débat sur la question de la caisse unique. La majorité PCF-SFIO-CGT de l'ACP vote en faveur de la caisse unique le 31 juillet 1945. Ainsi, avant octobre 1945, Croizat est déjà à la manœuvre puisqu'il est le président de la commission des Affaires sociales et du Travail de cette Assemblée. À ce titre, Croizat a joué un rôle prépondérant dès le printemps et l'été 1945, une bataille souvent occultée...



Cabestany

Élisabeth Croizat Ambroise

À l'initiative de la CGT, une pièce de théâtre évoquant le fondateur de la Sécurité sociale a été programmée.

Les trois coups sont donnés. Le décor est sobre, noir, un pupitre, une colonne. Elizabeth avance, seule sur scène et s'interroge. Elle moque d'abord le culte de la personnalité voué à de Gaulle. Manière de resituer les choses. « *Lui, je sais qui il est* ». C'est ainsi que, à l'arrêt de bus « *Ambroise Croizat* », elle se demande de qui il s'agit. Elle veut savoir et enquête. Elle apprend assez vite que plus d'un million de personnes ont participé à ses obsèques. « *Il devait donc s'agir de quelqu'un d'important, voire de très important* ». L'ironie toujours présente, elle évoque alors l'importance de la mémoire active, de la mémoire historique et fustige « *la mémoire confisquée* », dénonçant le peu d'ouvrages et l'absence de films qui lui sont consacrés. « *Pourquoi ?* ».

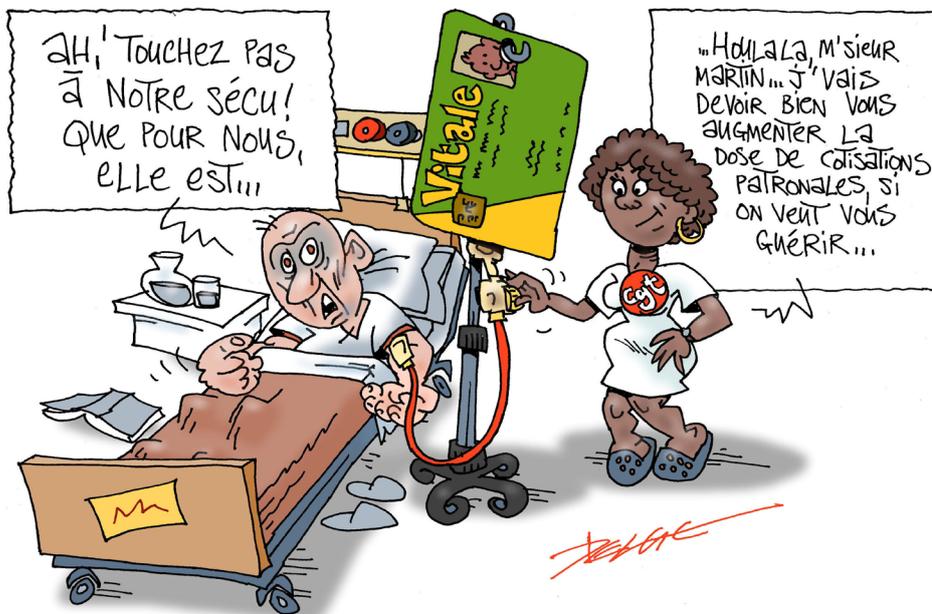
L'enquête se poursuit, revenant sur l'histoire du siècle, sur le contexte, sur la vie et le parcours d'Ambroise, son origine ouvrière, ses responsabilités à la CGT, sa vie d'homme, sa députation, ses deux ans de prison en Algérie quand le PCF fut déclaré illégal pendant la guerre, ses amitiés, son retour en France, la Résistance, sa rencontre avec de Gaulle en Angleterre. « *Cinq millions d'adhérents à la CGT et 29 % de voix pour le PCF en 1945 changent bien des choses* ». Avec quatre autres camarades, il devient alors ministre du Travail. Élisabeth raconte, fixe sur la colonne des dates clefs visibles, convainc. La « *Sécu n'est pas tombée du ciel* ». Un récit documentaire théâtralisé. Une heure trente. Pour notre plaisir et pour notre culture.

Michel Marc



La Sécu notre affaire !

Attaques contre le Programme du C.N.R. : à qui profite le crime ?



Tout est fait pour que cela ne soit pas clair et net, pour que la Sécu nous apparaisse comme une administration des plus complexes, qui nous rembourse des frais médicaux sans qu'on comprenne tout, dont on ne sait pas si ses salariés sont ou non fonctionnaires, dont on creuse impunément le déficit et pour laquelle les gouvernements successifs ne cessent de nous culpabiliser,

comme des profiteurs inconscients. La sécu serait un monstre hors d'âge dont il faudrait nous méfier.

Les 80 ans de la Sécu que nous fêtons, née de la Libération et de l'action d'un ministre communiste, Ambroise Croizat, sont nécessaires pour rappeler des vérités élémentaires constitutives du modèle social qui est le nôtre et qui n'a pas peu contribué

aux grands progrès faits en matière de santé. Ne nous étonnons pas qu'il serve de références internationales que beaucoup de peuples nous envient.

Les élections !

Je voudrais revenir et insister sur la relation directe voulue par les initiateurs entre les assurés et l'institution qui les protège. La Sécu bien national, construite sur les salaires, devait rester sous leur contrôle d'où, dès le début, une désignation démocratique des responsables lors d'élections régulières auxquelles tous les salariés sont appelés à participer. Ce fut le cas avec l'élection de représentants syndicaux des salariés, puis on y adjoignit les représentants des organisations patronales, et progressivement, avec les ordonnances gaullistes, on n'a plus voté, laissant les organisations syndicales et patronales échafauder des états-majors sans lien direct avec les électeurs et mettre en œuvre la pratique de complaisances coupables qui faisaient les beaux jours de ceux qui rêvaient d'extraire la CGT d'une direction qui n'était plus démocratique. Ainsi les liens directs avec la nation se sont délités. Après 1981 la gauche a relancé les élections. Mais les liens directs avec le pays réel avaient perdu de leur prégnance et on n'a plus recommencé. Une perte démocratique et sociale sur fond de recul des droits lentement rognés. Sans qu'on en mesure les enjeux !

Jean-Marie Philibert

Comblent « le trou de la Sécu »

Pour le gouvernement et le patronat, la solution est la remise en cause systématique du niveau des prestations quelle que soit la branche de la sécu concernée.

Doublement de la franchise sur les boîtes de médicament en 2024, augmentation du forfait hospitalier et des participations pour les consultations médicales, fiscalisation des indemnités maladie, blocage des revalorisations des allocations familiales ou des plafonds de ressources ouvrant droit à celles-ci. Désindexation des retraites vis-à-vis des salaires et allongement des durées de cotisation

Connaissant l'attachement des assurés sociaux aux droits et effets bénéfiques des prestations sur leurs conditions de vie, gouvernement et patronat s'efforcent de masquer les effets les plus nocifs de leurs mesures dans des dispositifs gommant leur responsabilité directe. Mais aussi en développant les bases de la privatisation de la protection sociale qu'ils veulent systématiser. Ainsi, la diminution des remboursements concernant la maladie et les soins font l'objet de pression sur la Mutualité afin qu'elle les prenne en charge. Mais ces organismes se financent par l'équilibre de leurs recettes et donc l'augmentation des cotisations des mutualistes (+8 à 10% en 2024) que des centaines de milliers d'assurés sociaux ne peuvent plus supporter. Pour masquer la constante érosion du montant des retraites tout est fait pour promouvoir la promotion de régimes « complémentaires » collectifs et paritaires ou de contrats d'épargne privés faisant bien sur appel à contribution supplémentaires des salariés. Mais ces régimes dit par répartition sont adossés à des placement financiers qui, par définition, fragilisent leur pérennité. Une crise financière majeure les réduirait à peau de chagrin. Ainsi avec la remise en cause incessantes des conquits sociaux sont mises en place les conditions de la privatisation de la « protection sociale » qui augmente la charge des dépenses sociales pour les salariés, et en

Solidarité ou charité ?



exclue des pans entiers aux revenus les plus modestes. Pour connaître les effets du projet de budget 2026 sur votre situation <https://www.cgt.fr/simulateur>

Michel Coronas

Perpignan - Manif du 2 octobre



Le 2 octobre, à Perpignan, 3000 manifestants ont une nouvelle fois battu le pavé pour exprimer leur colère vis-à-vis de la politique d'Emmanuel Macron, qui se résume à l'enrichissement des plus riches et la stagnation voire l'appauvrissement des revenus du plus grand nombre. Une politique qui affaiblit les services publics, rabote les moyens des collectivités ter-

ritoriales, casse nos droits sociaux... pour servir le capital. Sous Macron les 500 personnes les plus riches ont doublé leur fortune! Les jeunes en particulier, ont crié leur colère, dénonçant le déni de démocratie qui consiste, depuis la dissolution de juin 2024, à nommer des Premiers ministres de droite, alors que la gauche était arrivée en tête des législatives.

« On ne nous entend pas ! La rue, c'est notre dernier moyen d'expression » affirmaient-ils, alors qu'ils réclament des moyens pour l'école, pour les étudiants, l'hôpital et surtout, une fiscalité juste et efficace, à rebours du budget envisagé par chaque Premier ministre nommé depuis plus d'un an !

Conseil départemental

Soutien aux EHPAD

La dernière session de l'assemblée départementale avait à son ordre du jour plusieurs mesures visant à améliorer le quotidien des personnes âgées ou handicapées.

Lors de la dernière session, le Conseil Départemental a voté un fond d'urgence à hauteur de 2,25 millions d'€, destiné aux EHPAD confrontés à des difficultés. Ce fond, qui s'inscrit dans la continuité de la politique départementale de soutien aux EHPAD, fait partie de l'enveloppe de quinze millions d'euros affectée au plan d'accompagnement à l'investissement (PAI) en vigueur pour la période de 2024 à 2028. « L'objectif ici est de permettre aux établissements de faire face à des dépenses urgentes et imprévues telles qu'un ascenseur en panne, une machine à laver à changer ... » a rappelé Françoise Fiter, élue en charge de l'autonomie et de la santé.

Un soutien à la mobilité pour l'aide à domicile a également été approuvé dans le cadre de la loi « bien vieillir » de 2024, permettant au

Département de répondre à la problématique de la mobilité des salariés du secteur et de l'isolement des personnes âgées. 50 % de cette subvention sera dédié à la location ou à l'achat de véhicules neufs à zéro émission. Le financement des remplacements des aides à domicile lors des temps d'analyse des pratiques pourra aussi être mis en place pour les acteurs de l'aide à domicile.

Le constat de Françoise Fiter est clair : « les besoins en matière de maintien et d'aide à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées sont en forte augmentation. » De plus, « c'est un secteur en difficulté, que ce soit pour le recrutement, la fidélisation des salariés ou les conditions de travail, autant de causes qui impactent la qualité du service auprès des personnes fragilisées ».

Une motion de soutien en faveur des sinistrés de l'incendie de l'Aude a également été votée. Le Département a décidé d'attribuer une subvention de 20 000 € à l'association Aude Solidarité, qui organise, aux côtés du Département de l'Aude, la solidarité envers les sinistrés.

L'occasion pour Nicolas Garcia de suggérer des pistes de réflexion : « en Espagne, sous la pression de la population, le gouvernement réfléchit à des solutions pour créer des filières bois. Pour prévenir les incendies, rien ne vaut la réoccupation de la forêt. Il y a une filière à développer pour la prévention et la préservation de la forêt, plutôt que d'intervenir après les dégâts, ce qui nous coûte plus cher. On abandonne nos forêts alors qu'il y a de quoi faire. »

Simon Broucke

Conflent

Histoire de cantine

Dette annulée, un vrai soulagement pour plusieurs familles sans papiers.



Le RESF finance la cantine de près de quatre-vingts enfants de familles sans-papiers scolarisés dans les écoles du département. Ces familles n'ont droit à aucune allocation et n'ont pas le droit de travailler. Elles ont cependant accès à une nourriture de base grâce aux colis alimentaires du Secours populaire ou des Restos du cœur. Mais pour le RESF, il est primordial que leurs enfants puissent manger à la cantine et bénéficier ainsi d'un minimum de quatre repas équilibrés par semaine.

Fin janvier 2025, le RESF a été sollicité pour prendre en charge la cantine des enfants de quatre familles sans papiers de la Communauté de communes Conflent Canigó (CCCC). Ce qui a été fait à compter de février. Or, leurs factures n'avaient pas été réglées depuis la rentrée 2024. Une somme globale considérable - non budgétisée - pour le RESF, soit près de 3 000€. Depuis, bien qu'elles soient insolvables, ces familles ne cessent de recevoir lettres de relance, avec majoration, et avis de poursuites judiciaires qui rajoutent à leur angoisse étant donné la précarité de leur situation. Le RESF s'était alors adressé à l'ensemble des maires de la CCCC pour leur demander de voter l'annulation de la dette, ce que seul peut faire l'ordonnateur de la facture.

Des avancées

Lors de la réunion du conseil communautaire du 25 septembre, après l'interrogation sur le sujet de Daniel Aspe, maire d'Escaro, M. Jallat, président de la CCCC, a annoncé que l'annulation de cette dette serait votée lors du conseil de fin d'année. Un vrai soulagement pour ces familles !

Par ailleurs, contrairement à Perpignan et à d'autres communes du département, le tarif cantine des écoles du Conflent est unique. 5,15€ le repas. Contre 2,06 pour le tarif le plus bas à Perpignan. Le RESF souhaitait donc que la CCC applique elle aussi un tarif préférentiel selon le quotient familial. Là encore le conseil communautaire a décidé qu'une commission petite enfance d'abord, puis une commission transversale seraient réunies avant la fin de l'année pour examiner la proposition.

Gageons que le nombre d'impayés cantine sera moindre avec des tarifs plus adaptés !

Anne-Marie Delcamp

ENGIE fait les poches des collectivités

Face aux attermoissements et pratiques de la maison mère de GRDF, ENGIE, une motion a été soumise aux élus de la commune d'Alénya. Elle demande réparation.

Dans son introduction, la motion précise : « entre ouverture à la concurrence et ouverture du capital, les missions de service public des deux entreprises historiques, EDF et GDF, se dénaturent au fil du temps. GRDF, filiale d'ENGIE en charge de la distribution du gaz et de la sécurité, n'échappe pas à cette logique économique, (...), détournant l'argent initialement prévu pour les infrastructures et la sécurité, pour remonter les dividendes versés par le groupe aux actionnaires au détriment des collectivités et des usagers ».

De quoi parle-t-on ?

En avril 2025, l'hebdomadaire Marianne titrait : « le gazier (GRDF) si-phonne les milliards d'euros provisionnés pour assurer l'entretien du réseau afin d'assouvir les appétits boursiers de sa maison mère (Engie) ». Cinq cents millions en 2016, 620 en 2020, 764 en 2024 ! Le fonds, initialement dédié à la sécurité, au remplacement des conduites anciennes, au paiement des salariés en charge de ces travaux d'importance, des dépannages et des urgences est, en partie, détourné pour rémunérer des actionnaires. Ce fonds est constitué par un pourcentage prélevé sur les factures des usagers (un peu plus de dix millions d'usagers) et sur les cotisations des collectivités (contrats). Il appartient aux collectivités ! Le but officiel était ainsi expliqué : « financer l'entretien ou le remplacement de tout ou partie du réseau, en cas de défaillance ou de vétusté ». GRDF, privé d'une partie de ses moyens, adapte sa stratégie industrielle et va vers le « moins » s'agissant des services rendus.

Des conséquences alarmantes

Dans trois directions, ERDF s'adapte à la ponction financière. La première, peut-être la plus inquiétante pour l'avenir, consiste à rallonger « l'espérance de vie des installations, des conduites », et ralentir ainsi le



© Michel Marc

rythme des remplacements sécurisés. Il existe pourtant, encore, des centaines de milliers d'anciennes conduites en plomb qu'il s'agirait, urgemment, de remplacer par les nouveaux matériaux dédiés. La deuxième coule de source : rallonger les délais d'intervention urgente pour les agents d'astreinte, et ainsi de passer de moins d'une heure (30 mn en 2008) sur tous les points du territoire à une heure et demie, élargissant en km et en importance les zones d'intervention (ZEPIG) tout en supprimant 35 % de celles-ci (de 493 à 320). La troisième direction empruntée découle des deux premières : « dégraisser les effectifs spécialisés », soit 2 200 emplois sur 11 500 d'après le syndicat CGT - Énergie.

C'est une mise en cause de la sécurité et de la qualité du service public. La commune d'Alénya a pris ses responsabilités.

Michel Marc

Alénya - Devoir de mémoires

Le 24 septembre, les jeunes du Point Information Jeunesse ont rendu compte de leur séjour l'été dernier à Valmanya.

Une très belle exposition occupait la rotonde des caves Ecoiffier. Des dessins, des textes, des poèmes, des photos illustraient un séjour riche en découvertes, en ateliers divers, en rencontres avec des lieux de mémoire. Le maquis Henri Barbusse, le martyr du village de Valmanya, l'exécution de Julien Panhot, autant d'événements historiques dans notre département qui illustrent le combat des résistants contre l'occupant nazi.

En présence du maire d'Alénya, du Mouvement de la Paix, de la Ligue de l'Enseignement, de l'ARAC, chacun a pu remercier les bénévoles et les jeunes qui ont participé à ce séjour d'éducation à la Paix.

Jacques Pumaréda



© Jacques Pumaréda

Les jeunes et les bénévoles devant l'exposition.



Disparition prématurée de Cris Cayrol



Avait-il hérité son goût pour la poésie de son père, Jordi Pere Cerdà qui avait lui-même collecté et chanté les chansons populaires oubliées

de Cerdagne ?

Musique, poésie, humour et tendresse ont accompagné Cris Cayrol dans ses créations et son métier d'enseignant.

Issu du Grup Guillem de Cabestany des années 70, il est à l'origine du groupe de musique Roc i Foc puis, en solitaire, au piano et à la guitare, il enchaîne disques et compositions en catalan qui font le bonheur des radios libres des années 80. Cris anima par ailleurs l'éphémère radio *Eldorado* à Perpignan. On retiendra parmi ses titres à succès: *L'home de Taltahull*, *L'al.ligator*, *La Cerdanya*, *Pobles del Rosselló*, *Publicitat* et un conte musical *El picot de Montescot*.

De Saillagouse où il naquit en 1957 à Montescot où il s'était établi, il laissera le souvenir d'un barde aux multiples facettes, tendre, talentueux et engagé.

« *La Cerdanya se calla, ha perdut sa veu, només queda en vida les campanes i les hores que cauen del cel* »

Pere Manzaneres

En Català



Les cinc arques

Capitol 1 (6)

Ja feia anys que ell havia triat aquell camí. Havia deixat la idea d'una feina fixa. Se guanyava la vida fent activitats d'escriptura, possibles treballant a casa, traduccions, articles diversos, fins i tot novel·les, encara que aquestes fossin de molt poc interès financer. Havia conservat relacions amistoses en el món de la premsa, i de temps en temps demanaven un reportatge. Posava aleshores la polsera al dia, i durant el temps de la feina que devia fer vivia com tothom, al mig de la gent.



Tot plegat se havia esdevingut un dels pocs que vivien sobre la frontera entre els marginals i els integrats, sense ser ni "un nudista" ni un integrat totalment, i que de vegades anomenaven en els dos espais "transparentes".

El cap de redacció sabia tot això.

- Ja es molt descobrir que un cop o altre ser diferent pot presentar un interès. Se pot a mes saber qui es preocupa per jo?
- Res menys que el ministeri de l'interior francès. La cosa ha transitat per les nostres autoritats. Es veu que agradaria tenir una imatge de primera ma de com van les coses per aquell país.
- I se ha pensat en jo perquè soc un transparent, es clar! O sigui

que me demanes d'una manera descarada de posar la meva feina de periodista, que per ara es també la teva que jo sàpiga, al servei de la policia?

- No siguis esverat! Ningú demana que fem de indicadors. I de on surt aquesta mania de voler triar els teus lectors: es que els funcionaris de policia no valen els altres, deliciós humanista i amic meu? A mes encara no tu he dit tot.

Així es mesura familiaritat entre els dos: quan l'un pot fer patir un xic l'altre se'n aprofita, encara que després l'hi sigui gairebé un deure de pagar el vermut. Per això no l'hi vol donar el goig de mostrar-se massa impacient. Però l'altre te una molt bon carta en el seu joc

- Abans de començar lo que en diem malgrat tot una feina, hauries d'anar a donar un volt fins a París.

- En serio, aquí ja es massa. Per prendre directament les ordres de qui?

- Prendre ordres no se, això depèn de tu. La sita es amb un cert Jaume Dol. Et sona?

El cap de redacció ha llançat el nom com tirant una bala, manifestament per veure quina reacció pot generar. I, de fet, el tret toca el periodista, que amb prou feines amaga la seva sorpresa. Respon senzillament, no te ganes de dir-ne massa, tampoc no vol provar d'enganyar un company de feina prou agradable

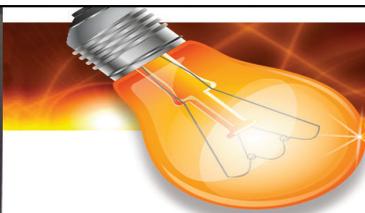
- Si, se qui es, de fet érem amics de joves.

I ja està, se separen. (seguirà)

TOURRES JEAN

Electricité
Climatisation
Pompe à Chaleur
Entretien
Dépannage
04 68 22 86 30

PROMOTION



TOURRES JEAN
Electricité ALENYA

INDUSTRIE - TERTIAIRE
BÂTIMENT - CLIMATISATION

1, Place Henri Sayroux - 66200 ALENYA
www.electricite-jeantourres.eu

Tél : 04 68 22 86 30 / 06 11 23 55 12 - Email : marje66@jeantourres.com



© Zebulon photos 2025

À la fête de la (mise en) bière

Semaine très agitée. La défaite de l'USAP, inexistante face à Paris (11-28), n'arrange pas l'affaire.

Le professionnalisme tue le rugby, celui de la convivialité en particulier. Il est loin le temps où le père d'un joueur international était descendu sur le terrain pour défendre son fils. Le temps où ce pépé appuyé contre la talanquera avait lancé sa canne dans les jambes d'un ailier adverse qui filait à l'essai. Très loin le temps où les joueurs se balançaient des marrons sans être verbalisés.

Usap ! Ils voudraient te tuer

On veut un rugby aseptisé, propre et qui passe bien à la télé. Sans aspérité, organisé, maîtrisé par un DJ. Le spectateur ne doit pas s'ennuyer. Spectateur et non supporter car le supporter est trop bruyant, il a trop tendance à encourager ses favoris. Surtout pas de sifflets contre l'adversaire.

Le président François Rivière est trop gentil qui tend l'autre joue lorsqu'il reçoit une claque. Que fait le président de Toulouse quand il est attaqué au sujet de l'affaire Jaminet et du salary cap ? Il contre attaque. Ce que ne sait pas faire le président de l'USAP lorsque ses supporters, les vrais, en déplacement se font moquer, huer, agresser, avant même d'avoir levé... le petit doigt. Ce fut le cas à Pau, Grenoble ou Montpellier. Même à La Rochelle, stade plus que select, les supporters catalans ont été agressés verbalement. C'est devenu un jeu de faire dégoupiller le suiveur sang et or. Qui est alors le méchant petit canard ? Toujours le même, le rouge et jaune. C'est le Catalan que la Ligue voit en premier. C'est vrai qu'il est exubérant, il adore, en particulier, faire des grillades lors des déplacements. Le Champ de Mars en 2009 n'avait connu aucun problème. Depuis les mentalités et les mœurs ont évolué, mais de nos jours faire griller n'importe où indispose certaines mentalités. Et boum, c'est encore l'USAP qui est pénalisée et ses sauvages mangeurs de bêtes à cornes.

En un mot l'USAP dérange. Sous la pression extérieure la Ligue frappe le club catalan. Une bousculade entre joueurs est qualifiée de bagarre et une amende tombe alors dans l'escarcelle de la Ligue. Or il en existe sur tous les terrains et elles restent impunies.

Quant à l'arbitrage, il n'hésite pas à passer chaque faute de l'USAP au microscope, laissant l'adversaire opérer librement sur certaines

actions identiques. L'arbitre renvoie le capitaine catalan à dix mètres lorsqu'il vient demander une explication et il sourit aux joueurs de l'équipe adverse. Après les récents incidents, les arbitres semblent avoir la consigne d'être intransigeants envers les joueurs sang et or. Un demeuré pénètre sur le bord du terrain et voilà Aimé-Giral suspendu, amende à l'appui. Rien n'est épargné à l'USAP même si certains rares suiveurs qui se disent supporters auraient besoin de se calmer pour le bien d'une majorité beaucoup plus posée.

L'équipe catalane joue très mal, oublie même... de jouer et forcément ne gagne pas. L'origine du mal.

Le changement c'est maintenant

Cinq matchs perdus sans marquer un seul point au classement. Rien ne fonctionne. Encéphalogramme plat, vous avez dit ! Franck Azéma a compris que, si le message ne passait pas, c'était de sa responsabilité. Il s'est déclaré prêt à remettre son poste en jeu. Mais le président ne veut pas s'en séparer. La situation est grave. Certains joueurs font semblant de jouer. Au cours de cette mascarade de match seuls les trois jeunes formés au club, Mathys Lotrian, Théo Forner et Maxim Granell, se sont envoyés sans retenue et ont mérité de porter le maillot catalan. Triste... surtout pour le supporter. Attention car lui, par contre, sait réagir pour des conséquences qui pourraient s'avérer graves pour le club. Il en a montré les ébauches contre Paris.

Il faudrait une révolte à l'USAP, une révolution en interne. Les retraits de David Marty et de Gérald Bastide seront-ils suffisants pour rendre à l'USAP son lustre d'antan ? Pas sûr ! De nombreux supporters ne comprennent déjà pas le départ de Gérald. Des compétences complémentaires au niveau du staff seront, bien entendu, nécessaires. Messieurs les joueurs à vous de prouver que lâcher certains membres du staff va vous permettre d'enfin montrer la qualité du groupe. Monsieur le président, évitez de vous tromper dans vos choix et ouvrez enfin le capital car l'orage menace...

Mai morirem però acabarem bojos

Jo Solatges

LE P.O.T Rando' Club¹

Dimanche 12 octobre 2025 Le Pla de Gante – Escaro



Escaro est un petit village, mais est surtout connu pour ses exploitations minières au XX^e siècle. C'était un haut lieu de l'extraction minière dans les Pyrénées-Orientales. Il faut dire que le Canigou est une montagne ferreuse, et de tout temps, on y a pratiqué l'extraction du fer. Les mines d'Escaro figuraient parmi les principales du département et on y trouve de nos jours un musée dédié à cette activité industrielle.

Bien que commencées dès l'époque antique et pratiquées de manière artisanale jusqu'au

début du XIX^e siècle, ces exploitations prirent une nouvelle dimension à l'ère industrielle avec quatre sites distincts, répartis entre Escaro et Aytua. En effet c'est au début du XIX^e siècle par ordonnance royale que furent créées quatre concessions minières.

- Aytua (675 hectares). Elle fut en activité de 1843 à 1962, malgré des interruptions dans l'exploitation, en particulier entre 1930 et 1938.
- Les Escoums (105 hectares, à cheval sur les communes d'Escaro, Nyer et Souanyas), en

activité de 1906 à 1962.

- Escaro-Sud (107 hectares), fut en activité de 1875 à 1954, une propriété des hauts-fourneaux Decazeville, du groupe Holzer.
- Escaro-Nord (26 hectares), la plus petite et la plus active des quatre concessions, propriété de la société Denain-Anzin. Elle commença son activité un peu après les autres, en 1883, et sera la dernière à fermer, le 31 janvier 1963. À cette occasion, 91 personnes furent licenciées, dont le directeur, mais la plupart furent repris, le temps d'arriver à la retraite, par la carrière de spath-fluor. La carrière de fluorine a fermé ses portes en 1993, à l'épuisement du gisement².

Des précisions pour la randonnée

Durée : 3h40. **Dénivelé :** 380 m. **Difficulté :** facile. **Conditions :** licence annuelle 40€.

Repas grillade : apporter apéro, vin, eau, viande... **Départ :** 8h30 au parking de la piscine du Moulin-à-Vent à Perpignan.

Pour se renseigner, tél à Jean-François : 04 68 56 81 03 / 06 20 40 63 05

(1) Le Perpignan Omnisports des Travailleurs, association affiliée à la F.S.G.T.

(2) La suite sur www.letc.fr rubriques département/sport/culture.

annonces légales - annonces légales - annonces légales - annonces légales

Me Stéphane LAHITTE Notaire
6 Autoport
BP55200 - 66160 LE BOULOU
04.68.07.69.94
office.leboulou.66053@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Stéphane LAHITTE, notaire à LE BOULOU,

Autoport, le 17 septembre 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est SCI SAJ.

Le siège social est fixé à MAUREILLAS LAS ILLAS (66480), 8 ter chemin du Mas Bruno.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de trois mille euros, divisé en six cents parts de cinq euros chacune.

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants sont M. André JONCA et Mme Agnès ROYER, ép. JONCA, demeurant 8 ter chemin du Mas Bruno à MAUREILLAS LAS ILLAS (66480).

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de

PERPIGNAN.

Pour avis, le notaire.

AVIS DE CONSTITUTION

SASU MZ CARROSSERIE 66
Société par actions simplifiée
Au capital de 500€

Siège social : 192 Chemin du Pas de la Paille 66000 PERPIGNAN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/10/2025, il a été constitué sous la dénomination sociale MZ CARROSSERIE 66 et pour

enseigne : MZ66, une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et de sociétés

- Objet social : L'activité de carrosserie, peinture véhicules et l'exploitation de tout commerce de vente et négoce de véhicules neufs ou d'occasions, import-export ainsi que la vente de véhicules légers ; la prestation administrative de certificat d'immatriculation ; la vente de produits liés à l'automobile ainsi que la vente de pièces détachées neuves et d'occasions, la location de tout véhicule. Remorquages et dépannages de tous types de véhicules.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Le capital social s'élève à la somme de 500 euros, il est divisé en 50 actions de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées à hauteur de 500 euros.

Présidence : M. SARHIR Omar né le 09 novembre 1999 à PERPIGNAN (66) demeurant à 5 place Alain Gerbault, Résidence Hora Nova, Bât E2, 66000 PERPIGNAN, de nationalité française est désigné en qualité de Président.

La société sera immatriculée au registre du commerce et de sociétés de Perpignan.

Pour avis et mention,



PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE

AVIS AU PUBLIC

Décision de ne pas réaliser une évaluation environnementale dans le cadre de la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Perpignan.

Le public est informé que, par délibération en date du 29 septembre 2025, le conseil de communauté a décidé de ne pas réaliser une évaluation environnementale du dossier de modification n°4 du PLU eu égard l'avis conforme de dispense d'évaluation environnementale de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale en date du 5 août 2025, rendu en application de l'article R. 104-35 du code de l'urbanisme

La délibération correspondante est affichée pendant un mois en mairie et à l'hôtel de la communauté urbaine, au lieu habituel d'affichage.

Le Président

Robert VILA

Où sortir ?

Perpignan

Archipel Samedi 11 octobre à 11h et 16h30 | **La méthode du Dr. Spongiak** | 12€/enfant 10€.
Dimanche 12 octobre à 18h | Jazzèbre - **Omar Sosa & Souad Asla** | De 10 à 30€. Le 16 et 18 octobre à 19h et le 17 octobre à 20h30 | Théâtre - **Désobéir** | De 10 à 26€.
El Mediator | Samedi 11 octobre à 20h30 | **Eagle-Eye Cherry + Mathieu Des Longchamps** | 25€/réduit 22,50€.
Médiathèque centrale | Samedi 11 octobre de 10h15 à 11h15 | Jazzèbre - **Gros souffles et câlins cordés** | Gratuit. À 16h30 | Jazzèbre - **Le Maloya** | Gratuit.
Place de la République | Samedi 11 octobre à 18h30 | Jazzèbre - **Gautier Garrigue quartet** | 18€/abonné 15€/réduit 7€.
Théâtre municipal Jordi Père Cerdà | Samedi 11 octobre à 21h | Jazzèbre - **Kafé Gryé** | 18€/abonné 15€/réduit 7€.
Casa Musicale | Vendredi 17 octobre à 19h30 | Théâtre - **Les ombres de la nuit** | Gratuit.

Alénya



Argelès-sur-Mer

Église Notre-Dame del Prat | Dimanche 12 octobre à 17h | Concert **Quatuor Pouchet**, Amis d'Alain Marinaro | 15€/réduit 12€.

Canet-en-Roussillon

Théâtre Jean Piat | Vendredi 10 octobre à 20h30 | **Fly to the moon** | 15€/réduit 12€.

Ille-sur-Têt

La fabrica | Jeudi 16 octobre à 19h | Concert - **Archibalsolo** | Gratuit.

Thuir

Boulevard Violet | Jeudi 9 octobre à 20h30 | Théâtre des Aspres - **The opéra locos** | 22€/réduit 21€.

Tresserre

Cave aux contes | Samedi 11 octobre à 20h30 | Théâtre de l'inattendu - **Deux petites dames vers le nord** | 8€/ -12 ans gratuit.

Alénya

Au bord du gouffre

Le plasticien Joseph Maureso a investi l'ensemble des caves Ecoiffier avec une centaine d'œuvres en parfait accord avec la pierre ocre du lieu. À voir tout au long des Vendanges d'octobre jusqu'au 18 octobre.



Une exposition de Joseph Maureso, c'est toujours un événement. Celle qui occupe les caves Ecoiffier d'Alénya durant ces Vendanges d'octobre 2025 ne déroge pas. Vendredi dernier, le vernissage a attiré la foule. Poèmes, voix, danse et musique étaient au rendez-vous, en écho aux toiles.

Le titre de l'exposition, *Il s'en faut de très peu*, est tiré d'un poème d'Evelyne Maureso, vient après : « *pour que tout bascule.* ». Ces deux phrases résument de manière percutante le cœur du travail de Joseph Maureso, l'imminence de la chute, du chaos.

Découvrant le lieu et les œuvres, le regard se pose d'emblée sur un mur de toiles aux tons ocres ou gris sur lequel des blocs pierreux en suspension menacent. À son pied, de drôles de personnages comme des champignons, les ULF, des « *singularités enfouies, des personnages souterrains qui communiquent entre eux et remontent à la surface...* » nous dit le peintre. Chacun d'entre nous n'a-t-il pas sa singularité enfouie ?..

Balisé par les poèmes d'Evelyne Maureso, le parcours à travers les œuvres se révèle monumental, cent-quatre toiles, de tous formats et périodes, dont l'essentiel est à l'étage, belle récompense après l'ascension de l'escalier en colimaçon. Mais il faut aussi d'en bas regarder vers le haut pour ne pas louper l'étonnante perspective.

À l'étage, la déambulation conduit d'éblouissement en éblouissement, ces immenses toiles qui portent des branchages, des blocs de pierre, de la terre, une nature aussi belle qu'inquiétante, mystérieuse. Elles semblent appartenir au mur sur lequel elles sont accrochées. On y devine parfois de minuscules personnages écrasés par l'immensité. Une vision profondément terrienne, attachée aux profondeurs, à ce

qui surgit de la nature. Autre caractéristique du plasticien, le partage, avec des mots, donc, mais aussi avec des peintures d'autres. Un espace est consacré aux œuvres partagées pour d'intéressantes confrontations.

Huit ans après, saluons le retour de Joseph Maureso à Alénya pour une exposition monumentale, bien en phase avec le lieu parmi les outils et les machines rouillées, survivances de son ancienne destination.

Nicole Gaspon



Expo

Le face à face de deux géants

Au musée Rigaud de Perpignan un « dialogue inédit » entre Maillol et Picasso intitulé « Défier l'idéal classique. » À voir jusqu'au 31 décembre 2025.

En entamant le parcours de l'exposition, on est accueilli par La montagne, monumentale statue de Maillol et, juste à gauche, du même, on peut voir une peinture de petit format, aux chauds tons ocres, Vue de mas. En un instant un aperçu de l'incroyable palette du talent de l'artiste banyulenc, la douceur et le volume.

Mais le sujet de l'exposition que propose jusqu'à la fin de l'année le musée perpignanais est ailleurs, dans la mise en regard de deux géants de l'art, Picasso et Maillol, les deux ayant des attaches fortes avec le département. Une exposition qui, tout au long, questionne, Maillol le classique ? Picasso le moderne ? Sont-ils tous les deux catalans ? Maillol profondément enraciné dans son terroir, Picasso qui a vécu à Barcelone, qui a séjourné à Perpignan... Au fil du parcours riche de peintures, sculptures, gravures des deux artistes, on mesurera qu'ils ont plus en commun qu'il n'y paraît. L'un, Maillol, de vingt ans plus âgé que Picasso, aurait peut-être eu quelque influence sur son cadet. Ils se sont rencontrés au début du XX^e siècle, mais c'est lors d'un séjour à Perpignan en 1954 chez les Lazermes que Picasso découvrit vraiment le travail de Maillol alors décédé. Une série de photos rappelle cette visite. Du commun entre les deux, cela ne manque pas, ce sont des méditerranéens, amoureux de la mer, du soleil, de la



© Nicole Gaspon

femme...on verra en abondance nus féminins, femmes au bain ou à la fontaine, scènes intimes (Le désir superbe bas relief de bronze de Maillol renvoie aux gravures et eaux fortes de Picasso sur le couple). Impossible de ne pas rapprocher la tête de femme de Picasso de la tête de catalane de Maillol.

L'exposition évoque aussi le marchand d'art

Ambroise Vollard qui « constitue un pont entre les deux artistes. » Évocation, également, de l'architecte Ludwig Mies van der Rohe (1886-1969), qui avait imaginé un dialogue entre Maillol et Picasso. Ce dialogue inattendu « invite à voir différemment des œuvres d'artistes clés pour l'histoire de l'art moderne, et notamment à constater la modernité de la sculpture de Maillol qui est révélée par la juxtaposition avec l'œuvre de Picasso. »

Une exposition en tout point passionnante qui est une stimulante plongée dans l'histoire de l'art moderne.

Nicole Gaspon

Musée Rigaud, 21 rue Mailly, Perpignan, ouvert tous les jours sauf le lundi.



© Nicole Gaspon

Archipel

Un Dom Juan inattendu

Un début de saison fertile pour la scène nationale. Ouverte avec le chorégraphe Hofesh Shechter et son *Theatre of dreams* traversé de bruits, de fureur et de transes, qui a soulevé beaucoup d'enthousiasme, la programmation se poursuivait avec deux représentations de *Dom Juan* de Molière (1665) mis en scène par Macha Makeïeff. Les deux quasi complètes.

Macha Makeïeff propose une lecture très personnelle de la pièce de Molière, l'action est transposée au XVIII^e, le siècle des Lumières et du libertinage, prélude à l'effondrement de l'Ancien Régime. Et un héros, Dom Juan (joué par Xavier Gallais) comme métaphore de cet effondrement. Aspect négligé, habits froissés, hirsute, accablé, conscient d'aller à sa perte. À ses côtés, Sganarelle prend toute la lumière, son interprète, Vincent Winterhalter, habitué des séries télé, est une vraie révélation. Tout se passe dans une sorte d'hôtel particulier avec beaucoup de portes qui s'ouvrent et se ferment, et, au centre, une baie au travers de laquelle on aperçoit des bribes des scènes extérieures. Une impression d'enfermement accentuée par ce Dom Juan ambivalent, un prédateur, certes, mais aussi un être fragile, fils mal aimé d'un père terrible.



© Juliette Paisot

Très belle mise en scène avec profusion de musiques et de couleurs, de frères jeunes filles pas vraiment naïves d'humour, de farce. Le must étant le duo Dom Juan-Sganarelle, indissociablement liés mais dont l'amitié est impossible, chacun étant le révélateur de l'autre.

N. G.

Rivesaltes

Livres et vins



Depuis 22 ans les Vendanges littéraires investissent la place De Gaulle à l'ombre du grand platane pour débats et attribution de prix. Détails du cru 2025.

Des stands de livres, d'autres de bonnes bouteilles et des tables rondes sous le platane de la place. Les vendanges littéraires de Rivesaltes sont le traditionnel rendez-vous d'octobre. Organisées par Bernard Revel qui est aussi membre du jury avec Roger Coste, Elisabeth Fita, Véronique Laroche, Michel Litout, Didier Pobel et Carole Vignaud, elles sont soutenues par la ville. Ce ne sont pas moins de quatre prix qui sont attribués chaque année.

Cette année, Joan-Lluís Lluís a reçu le Prix des Vendanges littéraires pour *Junil* (éd. Les Argonautes). Pour la première fois, ce prix va à un écrivain du département. Joan-Lluís Lluís a écrit une quinzaine de livres, toujours en catalan, il est très reconnu à Barcelone où il a été primé. Farouche défenseur de la langue catalane qu'il souffre de voir « tuée », il écrit dans cette langue « pour des raisons politiques. » *Junil* se passe au 1^{er} siècle de notre ère et conte le parcours à pied de l'Europe de l'Empire romain par une jeune femme et ses compagnons, il y est question d'Ovide, de barbares... Le livre est annoncé comme « un hymne à la littérature et aux poètes. »

Le Prix Jean Morer a été attribué à Emma Baus et Amélie Viannet pour un livre d'un grand intérêt doté d'une remarquable iconographie, *Origines-Tautavel*, notre longue histoire avant Néandertal (éd. Albin Michel). Emma Baus est documentariste (nous l'avions rencontrée lors de Confrontation 2025), Amélie Viannet est paléanthropologue, elles ont



mis leurs compétences en commun avec un livre et un film pour tout dire sur l'homme de Tautavel.

Le Prix coup de foudre est allé à Jean-Louis Tripp pour ses deux albums, *Le petit frère et Un père* (éd. Casterman), le Prix Odette et Jean-Louis Cose à Michel Piperno pour *L'humanité pour seule arme* (Cap Béar).

Nicole Gaspon



Vous avez dit... wokisme ?

Georges Bartoli réagit aux insultes du député RN Jacobelli à l'encontre de l'équipe du Mémorial de Rivesaltes.

Le RFN n'aime pas le Mémorial du Camp de Rivesaltes. Et, franchement, je le comprends !

Et pour cause, la majeure partie des génocides, des rafles, des assassinats, des discriminations perpétrées durant le triste vingtième siècle et déjà dans le nouveau trouvent leur justification dans les funestes idées de ceux qui fondèrent le Front National avec Le Pen.

De l'exil espagnol aux convois de la mort pour les juifs partant de Rivesaltes, des troupes coloniales parquées comme des animaux aux Harkis piégés, abandonnés à leur sort et instrumentalisés par ceux-là même qui les ont utilisés comme chair à canon, militaire d'abord, politique ensuite.

Et que dire des tziganes et gens du voyage que le gouvernement de Vichy, autre source d'inspiration de l'extrême droite a contraints au fichage et à la déportation.

Alors quand on parle de mémoire au RFN, évidemment ça gratte, ça pique, mais à l'instar de leur nouveau mentor américain, il faut apprendre à utiliser l'arme de l'adversaire contre lui. Alors la dernière trouvaille, quoique

déjà éculée, est le Wokisme...waouh.. ! Bon, comme tant d'autres j'ai d'abord cru qu'il s'agissait d'une technique asiatique de cuisson des crevettes et du poulet. Mais non, en fait il s'agit de désigner des gens comme vous et moi, c'est à dire empathiques, n'ayant pas de problèmes majeurs avec leurs congénères d'une autre couleur de peau, ou aux pra-

mauvaise presse. À temple, fut-il woke, il faut une prêtresse et c'est la directrice du Mémorial qui a été désignée créature maléfique par un étonnant député RFN qui doit avoir autant de culture historique que politique. Elle à qui un jour quelques activistes harkis qui croient à eux seuls en représenter la communauté, ont expliqué que le Mémorial avait été créé

en 1993 et par Louis Aliot, qui n'était pas encore encore adhérent du FN, juste avant de se mettre au service de la famille Le Pen et qui malin, était parti défendre la démocratie aux obsèques du néo nazi Kirk. Pour répondre à ce Monsieur Jacobelli, porte-parole et figure centrale du RFN, déjà condamné pour injure, j'ai vainement cherché dans le lexique un terme politiquement correct : facho, révisionniste, falsificateur ou manipulateur, mais

comme en fait il est un peu tout ça à la fois j'ai renoncé.

Et la seule expression qui me vienne à l'esprit résume en fait tout cela : Monsieur Jacobelli, je vous emmerde !

Georges Bartoli



tiques sexuelles différentes, nés ailleurs ou encore adeptes d'une religion, d'une autre, ou d'aucune. On trouve ses inspirations où l'on peut, Hitler, Mussolini et Franco ayant encore mauvaise presse, c'est vers Trump ou Poutine que l'on se tourne, enfin Poutine c'est surtout pour le financement, car il a aussi assez

Plan de paix ? Netanyahu poursuit le génocide !

Le plan de Trump, fixé sans consulter le peuple palestinien, fait la part belle à Israël.

Mais Netanyahu fait tout pour le saborder...

Sous prétexte du « plan de paix », vingt points destinés à mettre fin à une guerre génocidaire, à permettre le retour des captifs israéliens, puis la libération de prisonniers palestiniens, toutes mesures coercitives contre Tel-Aviv devraient être abandonnées. Un plan fixé par Trump ... avec une condition majeure : le désarmement du Hamas et sa non-implication dans les affaires publiques, alors même que l'armée israélienne continuerait à camper en terres palestiniennes en encerclant totalement Gaza. Pour faire bonne mesure, un conseil de la paix présidé par Trump et épaulé par Tony Blair élevé au rang de pro-consul. Plus important peut-être, le Hamas – qui n'a pas été consulté, pas plus que l'OLP ou l'Autorité palestinienne – est sommé d'accepter sous peine de voir le feu israélien reprendre jusqu'à extermination totale. En revanche, aucune condition n'est fixée à Israël...

L'acceptation du Hamas

Le Hamas a accepté le plan de Donald Trump à certaines conditions ouvrant la voie à des discussions qui ont démarré lundi 6 octobre, en Égypte. Le mouvement accepte de libérer tous les prisonniers israéliens détenus (ils seraient 48, dont la moitié vivants) « d'une manière qui permette » la fin de la guerre israélienne et un retrait total de la bande de Gaza. Il a également affirmé qu'il remettrait le pouvoir à un groupe de technocrates palestiniens. Pour le reste du plan en vingt points de Trump, qui comprend le désarmement du groupe, il a déclaré qu'il devrait être « discuté dans un cadre national palestinien global, dans lequel le Hamas sera inclus et contribuera en toute responsabilité ».

Netanyahu fera tout pour poursuivre le génocide

Aux côtés du président états-unien, Netanyahu a de toute façon redit qu'il entendait remplir ses objectifs initiaux. Un tel déséquilibre est de mauvais augure pour l'avenir. Ainsi, malgré l'ordre de Washington,

Prix Nobel : et si Trump méritait encore mieux ?



« Israël doit immédiatement cesser de bombarder Gaza », Tel-Aviv a continué de bombarder la bande de Gaza. Le Premier ministre israélien tente de tout faire pour empêcher l'autodétermination du peuple palestinien. Pour Ayman Odeh, chef de file des députés communistes israéliens au Parlement israélien, « depuis que le Hamas a répondu positivement à la proposition, Netanyahu n'a pas dormi. Il fera tout pour saboter l'accord et la fin de la guerre destructrice à Gaza car il n'a rien à offrir, si ce n'est davantage de destruction, de dévastation et de bombardements. »

René Granmont

Gaza

Netanyahu crache sur la presse

En arrêtant et maltraitant les journalistes qui effectuaient leur travail en suivant la flottille Global Sumud – dont un journaliste de *l'Humanité* –, Netanyahu a continué à cracher sur la liberté de la presse. Cela fait deux ans qu'il empêche les journalistes d'accéder à la bande de Gaza ravagée.

Le directeur de *l'Humanité*, Fabien Gay, a donc écrit à Emmanuel Macron pour dénoncer un « acte de piraterie » et une « entrave inadmissible à la liberté de la presse et au droit d'informer ». « Interdire l'entrée des journalistes à Gaza, c'est refuser aux peuples du monde le droit de savoir », a affirmé Anthony Bellanger, secrétaire général de la Fédéra-

tion internationale des journalistes (FIJ). *Le droit international humanitaire protège la présence des journalistes dans les zones de conflit, et les empêcher d'accéder au terrain constitue une atteinte au droit à l'information.* » Et de rappeler le courage des journalistes gazaouis, les seuls à pouvoir nous tenir au courant de l'horreur subie ces deux dernières années,

dont plus de 220 ont été délibérément abattus par l'armée israélienne. Regrettons néanmoins le silence assourdissant de la plupart des journalistes – en particulier ceux des Pyrénées-Orientales – devant ces attaques répétées contre leurs confrères et le droit à l'information...

R.G.

Le Travailleur Catalan l'hebdo

Abonnez-vous
au numérique pour
5,50€/mois



Israël viole le droit international dans l'indifférence des gouvernements européens

Le 1^{er} octobre, les équipages de la flottille de la solidarité avec Gaza ont été brutalement arrêtés et emprisonnés par l'armée de Tel Aviv. Maltraités et humiliés, ils sont peu à peu expulsés...

Les navires de la marine israélienne ont attaqué les 43 bateaux de la flottille Global Sumud qui faisaient route vers Gaza pour en dénoncer le blocus et pour exiger la fin du génocide en cours. Au cours de la nuit, des soldats surarmés ont capturé les équipages en utilisant des canons à eau contre des civils désarmés et non violents.

Maltraitements, humiliations par les soudards israéliens

La plupart des 470 militants, parlementaires, journalistes et avocats qui avaient pris part à la flottille ont été détenus à la prison de Ketziot, une prison de haute sécurité dans le désert de Neguev. Les premiers militants libérés ont affirmé avoir été maltraités et humiliés durant leur détention. « Les mauvais traitements physiques et psychologiques ont été répétés pendant tous ces jours. Ils nous ont frappés,

traînés par terre. Ils nous ont bandé les yeux. Ils nous ont ligoté les pieds et les mains », a déclaré l'un des membres de la flottille. Témoignage confirmé par un militant portugais : « Il y a eu des camarades qui ont été battus et emmenés, nous avons eu l'expérience d'être menottés pendant plusieurs heures, provoqués par un ministre israélien [le ministre fasciste de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir], et même détenus dans des cages ». La jeune suédoise Greta Thunberg a été particulièrement malmenée ; selon l'agence de presse Anadolu, « ils ont traîné la petite Greta par les cheveux sous nos yeux, l'ont battue et l'ont forcée à embrasser le drapeau israélien. Ils lui ont fait tout ce qu'on peut imaginer, pour servir d'avertissement aux autres ». L'organisation israélienne de défense des droits de l'homme Adalah a corroboré ces témoignages en expliquant que les droits des équipages de la flot-

tille ont « été systématiquement bafoués » : on leur a refusé eau, médicaments, soins et accès à leurs représentants légaux pendant de longues heures...

Le grand silence du Quai d'Orsay

Sans que cela n'émeuve outre mesure la plupart des chancelleries occidentales... Car cette attaque dans les eaux internationales est un nouvel acte de piraterie commis par Israël, une violation des conventions de Genève et de la convention des Nations unies sur le droit de la mer. mais qui n'a entraîné aucune réaction des dirigeants français, l'ex-ministre des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot ayant brillé par son manque d'action pour protéger ses ressortissants, contrairement à d'autres pays européens comme l'Espagne ou la Suède.

René Granmont

Nouveau Citroën ë-C5 Aircross

Portes Ouvertes du 10 au 13 octobre**

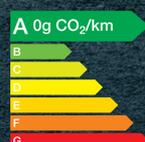


à partir de **459€** / mois⁽¹⁾

sans apport. LLD 48 mois / 40 000 km

Prime CEE de 4 242 € déduite

4 ans d'entretien et d'assistance*



JUSQU'À
8 ANS
CITROËN
WE CARE
GARANTIE

Modèle présenté : Nouveau ë-C5 Aircross Électrique 210ch, autonomie confort. Max avec options peinture vert Astoria à 537€/mois.
(1) Exemple pour la Location Longue Durée du Nouveau ë-C5 Aircross Électrique 210ch, autonomie confort *OU après déduction de la Prime CertiNergy de 4242€. Vous êtes éligibles à ce montant de prime si votre revenu fiscal de référence est inférieur à 26200 € par part fiscale, voir conditions d'éligibilité sur citroen.fr. Offre non cumulable valable jusqu'au 31/10/25 réservée aux personnes physiques éligibles pour un usage privé, dans le réseau Citroën participant, et sous réserve d'acceptation par CREDIPAR, dénomination commerciale Stellantis Finance & Services, SA au capital de 138 517 008 € - 317 425 981 RCS Versailles - 43 rue Jean Pierre Timbaud 78300 POISSY - N° ORIAS : 07 004 921 (www.oriass.fr). *Prime CertiNergy pour la valorisation des opérations au titre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie : 4242 € non soumis à la TVA. (n° SIREN CertiNergy : 798 641 999). Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives *Prestation facultative, contrat Entretien Plus comprenant l'entretien et l'assistance selon conditions contractuelles sur 48 mois / 40 000 km (20 € / mois) (au 1er des 2 termes atteint). Les conditions générales de l'offre sont disponibles dans le réseau Citroën. ** Selon autorisation préfectorale et réseau participant.



CITROËN

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer